

Recherche et formation en santé Publique ? L'expérience de la France

Martine Bungener

Directeur de recherche CNRS
Cermes (CNRS, Inserm, EHESS, UPXI)

Conseiller de Christian Bréchet
INSERM

La recherche biomédicale et en santé

Des travaux les plus fondamentaux
aux recherches cliniques,
thérapeutiques,
en santé publique
et en SHS

Continuum ou rupture ?

La recherche en santé publique en France

- ❑ Un paysage en mutation : l'irruption d'agences gouvernementales
 - ❑ Une loi sur la santé publique
 - ❑ Le retour d'une grande oubliée de la recherche :
La santé publique, la santé des populations
-

Recherche et formation en santé publique : vers une recomposition

- ❑ Sur le plan de la recherche
L'IVRSP
Le Département de la recherche en
santé publique
 - ❑ Sur le plan de l'enseignement et de la
recherche : l'EHESP
-

Contexte: la recherche en santé publique en France

- Où?
 - **Inserm** (en majorité)
 - Autres organismes de recherche
CNRS, CEA, INRA, ...
 - Universités et CHU, ...
 - Institut Pasteur, Curie, IGR, ...
 - L'ANRS, l'Institut National du Cancer,
 - La recherche privée, industrielle et pharmaceutique.
-

Contexte : La formation en santé publique en France

- Universités et CHU (masters, Isped, 2 écoles doctorales dédiées)
 - Ecole nationale de santé publique (ENSP)
 - De nouveaux masters (CNAM-Pasteur)

 - Un projet en cours : l'EHESP
-

Contexte: le financement de la recherche biomédicale

- Les organismes de recherche (rémunération des personnels scientifiques statutaires et financement du fonctionnement de base des équipes)
 - Les contrats sur fonds publics (multiples sources)
 - Les Fondations, associations, etc.
 - L'industrie pharmaceutique
-

Enjeux actuels de la recherche publique en santé publique

Un mot d'ordre : l'excellence

Former, retenir, attirer les chercheurs les plus performants

Créer, doter, soutenir, évaluer les laboratoires publics les plus efficaces

Affronter la concurrence internationale

Défauts de la recherche et des formations en santé publique

- Une forte hétérogénéité institutionnelle
 - Un éclatement des structures
 - Un écart entre recherche et formation
 - Un manque de coordination (individualisation des décisions)
 - Un manque de visibilité globale
-

Institut virtuel de recherche en santé publique: les partenaires

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Ministère de la santé | <input type="checkbox"/> Agences françaises de sécurité sanitaire |
| <input type="checkbox"/> Ministère de la recherche | <input checked="" type="checkbox"/> AFSSaPS |
| <input type="checkbox"/> INSERM | <input checked="" type="checkbox"/> AFSSA |
| <input type="checkbox"/> Ecole nationale de santé publique | <input checked="" type="checkbox"/> AFSSE |
| <input type="checkbox"/> Institut de recherche pour le développement | <input type="checkbox"/> Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) |
| <input type="checkbox"/> Institut national d'études démographiques | <input type="checkbox"/> Etablissements français du sang (EFS) et des greffes (EFG) |
| <input type="checkbox"/> Institut de veille sanitaire | <input type="checkbox"/> CaisseS d'assurance maladie et complémentaire |
| <input type="checkbox"/> Haute autorité de santé | <input type="checkbox"/> Union des établissements d'enseignement supérieur catholique |
-

Institut virtuel de recherche en santé publique: objectifs

- Coopération des partenaires autour d'une politique scientifique concertée
 - Structuration du milieu de la recherche en pôles régionaux multipartenaires
 - Recueil de données et gestion optimale des moyens (mutualisation)
 - Valorisation des résultats de la recherche en santé publique
-

Institut virtuel de recherche en santé publique: autres missions

- Favoriser la formation des chercheurs, en relation avec les écoles doctorales et de santé publique, françaises et étrangères
 - Mise en œuvre d'activités d'aide à la décision et d'expertise
-

L'EHESP : grand établissement

- Double mission de formation : formations non diplômantes de fonctionnaires
Et enseignement supérieur en santé publique*
- Par l'animation d'un réseau des enseignements existants*
- Quelle fonction recherche ?*

Le Département de la recherche en santé publique à l'Inserm

- Définir au sein de l'Inserm une politique scientifique cohérente et innovante
- Développer en interne une politique de site et optimiser le recrutement
- Renforcer les liens entre la recherche en santé publique et les autres disciplines à l'Inserm
- Augmenter la visibilité de l'Inserm dans le domaine